

Procès-verbal du 2ème conseil d'école

Jeudi 22 mars 2018, 18h30

Présents :

Monsieur ABELANET, Président du syndicat intercommunal, conseiller municipal Droue-sur-Drouette,
Madame BONVIN, Syndicat intercommunal, Conseillère Municipale Epernon.

L'équipe enseignante :

Mme TURPIN, Mme MARC, Mme MARTINET (décharge de direction) enseignants.
Monsieur MAGNAC, Directeur.

Les représentants des parents d'élèves élus :

Madame POURNIN, représentante des parents élus.

Excusés :

Madame FERANT, Inspectrice de l'Education Nationale chartres IV,
Madame CHADRON, (Titulaire remplaçante, classe des coquelicots, les jeudis et vendredis et 1 mercredi sur 2)

Absents :

Monsieur GUEGUEN, Madame VALEE, représentants des parents d'élèves élus.

- Prévision d'effectif rentrée de septembre 2018,

En date du 20 mars 2018, selon Mme GOMY :

A la rentrée de septembre 2018, sont prévus :

- 27 PS, et une dérogation à l'étude.
- 27 MS,
- 25 GS.

Soit 79 élèves et une moyenne de 26.33 élèves/classe.

L'équipe enseignante indique qu'accepter des dérogations alourdirait les effectifs des classes qui sont déjà importants. Et que, pour conserver des conditions favorables d'enseignement, il est préférable de ne pas les alourdir. Il est possible, qu'avant la rentrée, des familles du secteur se manifestent pour inscrire leurs enfants.

- **Organisation de la semaine à partir de la rentrée 2018,**

Monsieur ABELANET et Mme BONVIN informent le conseil d'école que l'ensemble des communes de l'ancienne communauté de communes du Val Drouette s'est concerté pour s'harmoniser (périscolaire, horaires, restauration scolaire etc.). La société REMI qui se charge du transport scolaire devrait pouvoir assurer les rotations des cars aux nouveaux horaires.

Par conséquent, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), Monsieur SÜRIG, devrait valider le passage à la semaine de 4 jours suivant les modalités exposées lors du conseil extraordinaire du 11 janvier 2018. Le DASEN a fixé la date du 15 avril pour donner sa décision.

M. ABELANET et Mme BONVIN pensent qu'il n'y a pas de raison pour que ce passage ne se fasse pas.

Une information sera faite aux familles lorsque la décision sera prise officiellement.

- **Travaux,**

Nous remercions les services techniques et le syndicat pour les travaux réalisés :

- Réparation du chauffage de la salle de gymnastique (en cours depuis les vacances de la Toussaint),
- Peinture des soubassements du couloir (nous déplorons la couleur choisie),
- Peinture de la salle de classe de Mme Turpin (nous déplorons, tout de même ne pas avoir choisi la couleur même si elle est très bien),
- Et pour tous les petits travaux courants (tableau déplacé, réparations diverses etc.)

Il est demandé de continuer d'entretenir les locaux de l'école lors des périodes de vacances scolaires (entretien régulier, petits travaux...).

Pour les travaux plus importants à planifier, les demandes de l'école se portent sur 2 axes :

o La mise aux normes des équipements de sécurité, dans le cadre du Plan de Protection et de Mise en Sureté (PPMS) :

- Mise en service d'un système d'alerte PPMS (minimum 2 moyens pour prévenir : sonore et visuel), *M. ABELANET indique avoir fait des devis pour les deux écoles et que le montant reste important, l'école indique que le système actuel (corne de brume) doit rester provisoire et que l'installation d'une vraie alarme doit rester prioritaire.*
- Mise en place d'un système d'ouverture à distance du portail de l'école (gâche électrique),
- Installation de rideaux occultants dans toutes les classes permettant la mise en sureté des élèves (PPMS). *Des devis de films sur les fenêtres ont été faits, l'école préférerait des rideaux.*

o Remise en état de la cour de récréation :

- Réaliser l'élargissement des chemins en enrobé (demandé sur le budget investissement), *M. ABELANET informe le conseil que la piste du stade sera refaite et qu'il essaiera de demander à l'entreprise de se charger d'élargir les chemins de la cour maternelle.*
- Prévoir le ré-engazonnement, l'entretien régulier et rigoureux de la pelouse (pas seulement la tonte), *nous entrons dans la meilleure période pour se charger de ce type de travaux, l'école indique la possibilité de bloquer l'accès de certaines zones de la cour pour favoriser son entretien.*

22 mars 2018

Conseil d'école du deuxième trimestre

- Nettoyage des surfaces amortissantes des aires de jeux et vérification de celles-ci à chaque période de vacances,
 - Nettoyage au karcher de la cour, des chemins, et des tapis d'entrée à chaque période de vacances ou en cas de besoin,
 - Nettoyage des jeux de cour à chaque période de vacances,
 - Reposer la porte du jardin (qui est normalement dans le garage) ou en poser une nouvelle, pour y limiter accès, surtout par mauvais temps et éviter que les enfants se salissent et salissent les locaux, et y installer un système de blocage ouvert/fermé,
 - Taille régulière des haies sur le chemin menant au car et emprunté par les ATSEM et les élèves matin et soir.
- Installation d'un panneau de stationnement réservé sur le parking devant école, afin d'éviter que des particuliers se garent pour la journée.

En l'absence de question des parents d'élèves, la séance est levée.

Date du prochain conseil d'école : jeudi 14 juin 2018, 18h30

Président de séance :
Dominique MAGNAC

